



**Programme du
Colloque de la Fondation Ligue française des droits de l'animal
« Homme et animal : de la douleur à la cruauté »,
Mercredi 10 octobre 2007.
Salle Boris Vian. Grande Halle (sous-sol) Parc de la Villette.
211, avenue Jean Jaurès, 75019 Paris.**

Accueil des participants à partir de 8h 30

Session du matin (9 H 15 à 12 H)

9 H 15

Message d'accueil. Déroulement du colloque

Thierry Auffret Van Der Kemp. Coordinateur du colloque. Ingénieur de recherche biologiste, ancien chef du département des sciences de la vie du Palais de la découverte. Directeur de la Fondation Ligue française des droits de l'animal.

Alain Collenot. Modérateur du colloque. Professeur honoraire de biologie à l'Université Pierre et Marie Curie de Paris. Administrateur de la Fondation Ligue française des droits de l'Animal.

- 9 H 30 **Introduction :**

Perception par l'homme de la douleur et de la souffrance subies par l'animal : éthique et pluridisciplinarité des approches

Comment se sont opérées progressivement, au cours des trois derniers siècles, la reconnaissance et la prise en compte de la douleur et de la souffrance chez les animaux, à la fois sous les angles scientifique, philosophique, sociologique et juridique.

Jean-Claude Nouët. Médecin biologiste. Professeur à la faculté de médecine de Paris. Vice-doyen honoraire de la Faculté Pitié-Salpêtrière. Président de la Fondation Ligue française des droits de l'animal.

- 9H 45. **La douleur : des animaux à l'homme**

Il existe, chez les animaux, trois mécanismes de réaction nerveuse aux influences négatives de l'environnement : la nociception, la douleur et la souffrance. La nociception, qui permet d'éviter de façon réflexe les stimulations portant atteinte à l'intégrité de l'organisme, est répandue dans tous les groupes d'animaux. La douleur apparaît chez tous les animaux vertébrés et vraisemblablement chez certains invertébrés, où des réactions émotionnelles sont associées à la nociception. La souffrance apparaît chez les animaux tels que les oiseaux et les mammifères où un état mental supérieur est associé à la nociception et à la douleur.

Georges Chapouthier. Philosophe et biologiste. Directeur de recherche au CNRS. (Unité « Vulnérabilité, adaptation et psychopathologie »). Vice-président de la Fondation LFDA. Membre du Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale.

- 10 H 15. **La douleur des animaux : le scandale absolu ?**

Il serait faux de croire qu'il ait fallu attendre que les mécanismes biologiques de la douleur soient reconnus par la science pour que l'épreuve de la douleur, expérience partagée de diverses manières par l'homme et l'ensemble des animaux doués de sensibilité, soit au centre d'interrogations existentielles, fondamentales pour la philosophie et l'éthique. Quelle est la légitimité de la douleur ? Pourquoi souffrons-nous ? Comment définir ce « nous » ? Si l'homme peut penser sa douleur, la soulager, y mettre fin, en espérer la fin, y trouver des justifications transcendantes, qu'en est-il de la douleur des animaux ? Un scandale absolu ?

Florence Burgat. Philosophe. Directrice de recherche à l'INRA. (Unité Transformations sociales et politiques liées au vivant).



- 10 H 45. **Comment reconnaissons-nous et interprétons-nous les signes extérieurs de la douleur ou de la souffrance des animaux ?**

Les signes extérieurs de la douleur présentent l'avantage de pouvoir être observés sans réaliser de prélèvements ou de mesures physiologiques (en eux-mêmes déjà souvent sources de souffrance ou de stress) sur l'animal. Les comportements des animaux sont cependant difficiles à interpréter car ils sont très variables, notamment en fonction du type de douleur et de l'espèce considérée. Chez les mammifères, les signes comportementaux de la souffrance évoquent souvent ce que l'on pourrait observer chez un humain souffrant. Il est plus difficile d'évaluer la douleur pour des espèces phylogénétiquement moins proches de l'homme tels que les oiseaux ou, plus éloignés encore, les reptiles ou les poissons. Il est alors d'autant plus important de connaître le comportement habituel des représentants de chaque espèce, afin de mieux dépister les signes souvent subtils de la douleur.

Dalila Bovef. Ethologue. Maître de Conférences au Laboratoire d'Ethologie et Cognition Comparées à l'Université Paris X.

- 11 H 15 à 11 H 45. **Débat avec la salle**

Session de l'après midi (14 H 30 à 18 H15)

- 14 H 30. **Comment percevons-nous la souffrance d'autrui ?**

Lorsque nous percevons une autre personne dans une situation douloureuse, un système d'alarme s'active dans notre cerveau. Des travaux en neurosciences démontrent que ce système repose sur un réseau de cellules nerveuses du cerveau sélectivement impliquées dans le traitement de l'information douloureuse. Bien que ce mécanisme soit automatique et implicite, il peut être modulé en fonction de nos croyances, de nos expériences et de nos relations sociales avec les autres. L'inexistence de lien direct entre empathie et comportements pro-sociaux explique le paradoxe de l'empathie humaine : elle peut être utilisée aussi bien pour le bien-être que pour le malheur d'autrui.

Jean Decety. Neurobiologiste. Professeur à l'Université de Chicago et directeur du laboratoire de neurosciences sociales.

- 15 H. **La perception de la cruauté au cours de l'histoire : le XVIII^e, siècle charnière**

Comment, notamment sous l'influence de Rousseau, les philosophes du Siècle des Lumières, en opposition avec leurs prédécesseurs cartésiens, viennent à percevoir l'animal et l'homme comme partageant une sensibilité qui les distingue du reste des vivants, avec pour conséquence l'obligation morale de s'abstenir de faire subir aux animaux d'inutiles souffrances

Jean-Luc Guichet. Philosophe. Directeur de programme au Collège International de Philosophie et membre du Comité régional d'éthique « Expérimentation animale Paris-Ile de France ».

- 15 H 30. **L'enfant cruel : cruauté envers l'animal, cruauté envers l'homme, continuité ou rupture ?**

Les comportements de cruauté envers les animaux et ceux envers les humains figurent, dans les classifications psychiatriques, dans la même catégorie diagnostique.

Les parents sont particulièrement inquiets quand ils découvrent que leur jeune enfant martyrise le chien ou le chat de la maison, craignant que la prochaine victime soit le nouveau né de la famille. Pourtant, tout bambin « arracheur de pattes de mouches », n'est pas un « serial killer » en puissance...

Marie-France Le Heuzey. Pédiopsychiatre à l'Hôpital Robert Debré de Paris (Service de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent).

- 16 H. **Des images dans une culture de l'insensibilité**

Au XVIII^e siècle, alors que le Suisse Rousseau prône la compassion, l'image plaide rarement en faveur de l'animal. Une célèbre suite de gravures de l'Anglais Hogarth présente la cruauté de l'enfant envers l'animal comme réversible à l'homme. L'Espagnol Goya, dans sa série de sanguines et gravures de la « Tauromaquia », qui succède à ses images des atrocités des « Désastres de la guerre », qualifie le spectacle taurin de « distraction barbare ». Ces artistes éminents n'ont guère d'héritiers au XIX^e siècle alors que des spectacles appréciés exploitent la souffrance (corrida) ou la maltraitance (courses, zoos) infligées à l'animal. A notre époque, l'image mobile numérique et vidéo, désormais accessible à de jeunes talents, apparaît comme un moyen privilégié de montrer que « l'enfer n'existe pas pour les animaux...ils y sont déjà », comme le disait Victor Hugo.

Projection commentée de diapositives d'œuvre d'art et d'un vidéofilm « Enfants aux arènes ».

Elisabeth Hardouin-Fugier. Professeur honoraire d'histoire de l'art à l'université Jean Moulin de Lyon.



- 16 H 30. **L'écrasement de la sensibilité des travailleurs dans les systèmes industriels de productions animales**

L'organisation du travail dans les systèmes industriels de productions animales génère des violences extrêmes contre les animaux mais également contre les travailleurs. Pour répondre aux objectifs de productivité du travail fixés par leurs hiérarchies et pour tenir au travail, les travailleurs doivent collaborer à l'écrasement de leur propre sensibilité ; ils doivent « se blinder » contre la souffrance des animaux et contre leur propre souffrance. En dépit des injonctions officielles de « bien-être animal » faites aux travailleurs par leur encadrement technique et scientifique à l'appui des réglementations européennes, le travail réel exigé est une école de cruauté. Comment et à quel prix les travailleurs peuvent-ils préserver leur sensibilité ?

Jocelyne Porcher. Sociologue. Chargée de recherche de l'INRA (Département Sciences pour l'action et le développement –activités, produits, territoires. Paris).

- 17H. **La prise en compte par le droit de la cruauté envers l'animal.**

Les dispositions législatives reconnaissent la sensibilité de l'animal et sa protection contre les diverses formes de cruauté sont récentes et tendent actuellement à se renforcer, notamment sous l'influence du droit communautaire.

Mais si le droit pénal reconnaît, pour des impératifs moraux, la nécessité de sanctionner les cruautés infligées aux animaux, la législation française comporte des contradictions internes dues aux structures rigides de notre droit : l'animal est toujours, sur le plan civil, considéré comme une chose ; il reste soumis au droit de propriété, il est source de profit et ses multiples utilisations ne cessent de s'amplifier au mépris des souffrances qu'elles provoquent. C'est le régime juridique de base de l'animal qui doit être modifié pour que le droit puisse pleinement tenir compte de la spécificité animale.

Suzanne Antoine. Président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris.

- 17 H 30. **Débat avec la salle**

- 18 H à 18 H 15. **Synthèse et conclusion**

Jean-Claude Nouët. Professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Vice-doyen honoraire de la Faculté Pitié-Salpêtrière. Président de la Fondation LFDA.

